

368

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 368 1^{er} juillet 1976
Treizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 40 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Philippe Abravanel
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Pierre Moor

La fête et les fêtes

Fête à Genève, fête à Zurich, fête à Lausanne. Un demi-million de personnes sur les bords de la Limmatt pour déguster un gigantesque feu d'artifice entre deux bouchées de saucisse grillée, plusieurs dizaines de milliers de gogos à l'enseigne des Clefs de Saint-Pierre à Genève pour un super week-end du commerce et du fric.

Dans le calendrier de ces cohues estivales plus ou moins joyeuses, la semaine des réjouissances lausannoises (Festival de la Cité, puis « Fêtes à Lausanne ») occupe pourtant une place tout à fait

particulière: une semaine d'animation culturelle gratuite sur les places de la vieille ville (théâtre, danse, poésie, musique, cinéma) dont le budget est couvert presque complètement par la « fête » du week-end qui conclut les réjouissances, c'est la formule idéale du divertissement au plein sens du terme.

Et que dire de son succès? Il faut avoir vu des centaines de personnes se presser chaque soir à des spectacles réputés confidentiels et réservés traditionnellement à une minorité d'initiés ou de privilégiés pour reconnaître là la base d'une politique culturelle véritablement populaire.

La démocratie des investisseurs

Le délégué aux questions conjoncturelles s'étant livré, dans son dernier bulletin (mai 1976) à une comparaison entre la crise économique des années trente et celle que nous vivons aujourd'hui pour déboucher sur les possibilités de « reprise », la Société pour le développement de l'économie suisse y va également de son diagnostic. Pour l'organe du patronat et de la finance, l'horizon n'est pas tout à fait noir à condition que l'extrême gauche ne vienne pas fausser le jeu des investisseurs.

Et de dresser la carte du Tendre économique: « Les Etats où les communistes pourraient prochainement participer au gouvernement ou chez lesquels cette éventualité peut se présenter à moyen terme, ne doivent pas s'imaginer, malgré les efforts qu'ils déploient pour rassurer les uns et les autres, qu'ils représentent une terre d'accueil très attrayante pour des investisseurs et des détenteurs de capitaux ». Davantage! la Suisse est elle aussi très suspecte pour les spécialistes de la SDES: comment « avoir envie de fonder ou d'agrandir une entreprise dans un pays, même de grande stabilité politique et sociale comme la

Suisse, mais où les intarissables excès verbaux auxquels se livrent divers groupuscules sont susceptibles à la longue d'engendrer la méfiance, de développer les tensions et de remettre en cause le principe de la paix du travail »?

Bref, on doit admettre, à la lumière de l'actualité récente, que l'Europe des investissements de « père de famille » s'est, aux yeux des experts de la SDES, singulièrement amaigrie: au point que les derniers refuges de la libre entreprise et de la propriété privée sont à n'en pas douter à rechercher outre-Atlantique, dans ces paradis démocratiques latino-américains où l'extrême-gauche ne saurait compromettre la relance du fond des prisons où elle survit depuis des années.

DANS CE NUMÉRO

P. 2: Courrier: Printemps chinois 1976; p. 3: Nestlé comme Ciba-Geigy — La Suisse, paradis fiscal; p. 4: Balance des revenus et politique de crédit — Une ligne nouvelle pour la SSR — L'artichaut conjoncturel et l'USS; p. 5: Le droit à la fraude — L'amène animosité Chevallaz-Fischer; p. 6: L'imprévisible et la loi — Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Colonels; p. 7: Dans les kiosques alémaniques: Stimulant; p. 8: Le monde du Téléjournal.

Printemp(s) chinoi(s) 1976

Chers mandarins de Domaine Public, Vaut-il mieux parler d'un pays qu'on a vu ou ¹ qu'on a lu ? That is the question. Finalement, je suis allé voir. Et Snow m'a paru plus exact que Bodard. Vous savez : comme ces descriptions de romans qui, sur place, prennent une autre profondeur ou dont les sens sont inversés. Ou ces voisins que l'on comprend, un soir de confiance, après vingt ans de politesses.

Fallait-il adopter la solution que je fus parfois tenté de préconiser à mes amis de la Revue de Belles-Lettres : « Ecrivez, jeunes poètes, et gardez vos vers blancs pour vos belles » ? Et puis non, ils ont raison de s'offrir à la critique. Et moi j'ai raison de ne pas conserver égoïstement mes impressions simplement personnelles sur l'image de 850 millions d'êtres humains, plus nombreux que les âmes du monde occidental.

Certes y a-t-il des usines-vitrines, des écoles-vitrines, des fermes-vitrines. Mais il doit y en avoir beaucoup, si l'on pointe les circuits des divers visiteurs.

Les promenades libres

A l'opposé de Simon Leys ² (à ne pas absorber sans contrepoids, écrit-il lui-même), nous sommes descendus dans des hôtels en plein milieu des villes, nous nous sommes promenés librement, nous sommes allés au restaurant populaire sans interprète, nous n'avons pas remarqué la variété du nombre des poches sur les tuniques militaires. Et puis nous avons été frappés de la grande diversité d'une province à l'autre, d'une commune à l'autre, d'un individu à l'autre. Une constante : le sentiment de sécurité et d'honnêteté.

¹ Voir le courrier publié à la suite des articles de Ph. Abravanel dans DP 365. Le voyageur répond ici ! (Réd.)

² Cité dans DP 365.

Car je les ai vus, ces paysans au bord des champs, travaillant et bavardant; on ne les a pas placés exprès au passage de mon train. Dissimulé au coin d'une rue, je les ai vus, ces gosses bien nourris; ils n'ont pas ri pour la propagande. Et ces vieux graves et émaciés. Et cette usine crasseuse.

Mais surtout, chers contradicteurs, je suis allé maintes fois au spectacle, au milieu de la foule chinoise. Un soir, à la foire de Canton, les paroles des chants n'étaient pas seulement en chinois, mais aussi en anglais. Je vous jure que rien ne venait travestir le matraquage idéologique. Ce n'était que « Longue vie au Président Mao », « Imitons la glorieuse brigade de Tatchai », « Nous soutenons les conquêtes de la Grande Révolution Culturelle Proletarienne », « Luttons contre le révisionnisme, Confucius, Liu Shao Shi, Lin Piao ». Les minorités coréennes chantaient en chinois.

Un concert à l'inspiration jdanoviste

J'ai eu les oreilles brisées, dans une autre ville, par un concert symphonique dont l'inspiration me parut jdanoviste. L'effort louable de synthèse entre la musique chinoise traditionnelle et la polyphonie occidentale était fort intéressant quoique encore balbutiant, et à notre technologie on avait emprunté des micros et des haut-parleurs cassant du décibel. Mais combien de nos concitoyens cela aurait-il gêné ?

Dans le train traversant les monts du Hunan, j'ai parlé avec notre guide de trois semaines, dont nous commencions à connaître les réactions et le genre d'humour (le même que le nôtre, soit dit en passant), née en 1941, mère d'une fillette qu'elle élève avec son mari. Pour elle le marxisme-léninisme est une vérité universelle adaptable à toute situation puisqu'elle est dialectique. Chaque problème trouve sa réponse dans « Le Président Mao a dit que... » L'origine de l'homme ou de la terre ? « Nous ne nous posons pas ce genre de questions ». Mais elle a sa métaphysique et sa rédemption dans le salut du peuple

chinois par l'effort et le sacrifice de tous; son paradis par la construction du socialisme. Après tout, combien n'y a-t-il pas de croyants en Suisse dont la foi, si l'on gratte un peu, rejoint cette attitude ? Non seulement chez les chrétiens de gauche, mais tout autant chez les bien-pensants. Alors je résume : les Chinois me paraissent vivre l'âge d'or, dont ils parleront des siècles durant. Ils sont bien nourris, en bonne santé, pauvres et égaux. Ils ont un Dieu, Mao cité comme évangile, révéralé comme le Messie, qui a su faire coïncider éthique et pratique. Sa vie héroïque, ses écrits, son enseignement, sa calligraphie sont exemplaires. Il a rassemblé des centaines de millions de volontés vers un objectif commun. Il lui manque le martyr, mais ses hagiographes expliquent au musée de Chen Sha que six membres de sa famille ont expiré sous les coups des Japonais, du Kuomintang ou (son fils) des Yankees en Corée. L'étude de sa pensée est un culte quotidien et collectif, exégèse ritualisée. Toute autre pensée est fautive, il n'y a qu'une seule solution à chaque problème, la sienne.

Sera-t-elle fétichisée à sa mort ? Le peuple chinois était il y a trente ans le plus pauvre du monde, décimé année après année par les inondations, les famines, les épidémies et les massacres des féodaux et des envahisseurs. Aujourd'hui, un des rares pays vraiment en voie de développement, il a le nécessaire et la dignité. Demain il prendra goût au superflu. Un faux pas chez un dirigeant, et le sentiment d'injustice fera fermenter l'anti-conformisme, la sensualité, l'individualisme. L'œuf de la voisine a deux jaunes : le travailleur chinois saura que le chômeur suisse a plus de confort que lui et, comme il n'y a pas de mètre à bonheur, peut-être sera-t-il tenté d'essayer l'autre système. C'est ce que nous disait librement un étudiant qui ne semblait pas craindre une police politique !

Pas exportable

L'expérience chinoise n'est pas exportable, parce que nous avons trop à sacrifier dans le domaine

de la culture et du droit à la différence. Elle n'en est pas moins passionnante, car elle reflète un nouvel humanisme, une convivialité, une vraie initiative au niveau communautaire. Est-ce l'organon du professeur Jacob ? Est-ce la termitière d'Orwell ? Qui vivra verra. Ce n'est en tout cas ni le luxe de la démocratie libérale, ni l'enfer de la concentration technostucturelle.

J'aurais voulu vous parler encore de bien des choses : d'une usine, du Palais des Enfants, de la justice chinoise, d'un maître d'école suisse, de la politique étrangère, de maisons ouvrières, de sexualité.

Mais d'accord, j'ai suffisamment encombré vos colonnes. La prochaine fois j'écrirai de nouveau sur quelques problèmes, tout aussi passionnants, d'une commune non pas populaire mais vaudoise. Et peut-être un jour irai-je visiter la Mandchourie, le Tibet, l'URSS, la Terre de Feu, que je raconterai seulement à mes petits-enfants !

Philippe Abravanel

Nestlé comme Ciba-Geigy

Procès Nestlé, première manche (avant le recours annoncé du Groupe de travail tiers monde) : comme prévu, le jugement laissera un goût d'inachevé sans que le juge bernois Jurg Sollberger en soit du reste responsable. Justice devait être rendue à travers les textes; et n'entraient en ligne de compte ni critère moraux, ni raisonnements d'ordre sociologique ou économique. Finalement Nestlé s'en trouve bien, qui a tout fait pour restreindre le débat au strict minimum juridique, mais pour qui la petite phrase du tribunal « Nestlé doit changer sa publicité » servira d'avertissement. A ce stade de l'« affrontement », le plus impressionnant aura été sans conteste la mobilisation, derrière le Groupe de travail tiers monde, de dizaines de personnes prêtes à s'engager dans une cause aux ramifications d'une complexité telle qu'elle aurait découragé quiconque il y a quelques années. Cela, on le savait déjà bien avant

que le procès soit engagé. Mais la dernière volte-face de Nestlé, renonçant sous prétexte d'accélérer la procédure à trois chefs d'accusation sur quatre (concernant, pour mémoire, les méthodes de vente des multinationales dans les pays en voie de développement « contraires à la morale », la responsabilité de Nestlé, à travers ses pratiques de vente, quant aux lésions durables faites à des milliers d'enfants, voire quant à leur mort, les activités de vendeuses déguisées en infirmières pour donner à des méthodes commerciales les apparences de la science), cette volte-face donc sera tenue par beaucoup comme un aveu de culpabilité.

Et cette interprétation ne manquera pas de trouver une justification dans l'intransigeance verbale dont ont fait preuve les dirigeants de la maison de Vevey ces derniers mois.

M. Liotard-Vogt, président du conseil d'administration de Nestlé Alimentana SA ne soutenait-il pas récemment (le 20 mai dernier) devant l'assemblée ordinaire des actionnaires de cette société : « Nous ne craignons pas que le procès des sociétés multinationales soit instruit en permanence, car nous estimons n'avoir rien à craindre d'un tel procès ». Et plus précisément, au chapitre des objets disparus de l'ordre du jour du tribunal bernois : « Pas un seul pays dans lequel nous sommes censés assassiner des nourrissons n'a à ce jour apporté la moindre restriction à l'emploi de nos produits (...). Nous n'avons jamais prétendu que l'allaitement maternel n'était pas le meilleur qui soit pour les nourrissons. Au contraire nous n'avons jamais cessé de considérer nos produits infantiles comme une alimentation d'appoint, lorsque la mère n'a pas assez de lait, ou de remplacement lorsqu'elle ne peut pas allaiter. Notre attitude est claire et n'a, à notre connaissance, pas été réfutée ».

Ces positions n'étaient-elles pas assez étayées pour supporter le débat public demandé par le Groupe de travail tiers monde ? Il faudra en tout cas analyser plus avant ce recul de la multinationale veveysanne, qui vient du reste s'ajouter à

d'autres dérobades du même genre à travers la planète, témoin Ciba-Geigy au Japon (et bientôt Coca-Cola aux Pays-Bas ?).

En tout état de cause, sur le fond du problème, il reste à prendre en compte cette résolution concernant la nutrition infantile et l'allaitement maternel, votée entre autres par la 27^e Assemblée mondiale de la santé (23 mai 1974) : « (les délégués) invitent instamment les Etats membres à prendre des mesures en matière de publicité relative aux aliments pour bébés, notamment en édictant des codes de pratique publicitaires et une législation appropriée s'il y a lieu ».

La Suisse, paradis fiscal

M. Rudolf Rohr, directeur du Redressement national, officine dont la raison sociale style avant-guerre est révélatrice de la constance d'une certaine droite et de ses soutiens, y va d'une démonstration pour prouver que l'impôt pour un gros revenu est aussi lourd en Suisse qu'ailleurs. Il écrit donc avec un point d'interrogation « La Suisse, paradis fiscal ? ».

Démonstration qui appelle trois remarques :

— La charge fiscale est plus lourde encore en Belgique, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suède, aux Etats-Unis (New York). Seule exception, la France. Sur la base des calculs de M. Rohr lui-même...

— La référence suisse, pour M. Rohr, est Zurich-Ville. Or Zurich est fiscalement cher, notamment à la suite d'une initiative socialiste qui a suscité un contre-projet progressiste du gouvernement. Mais les gros revenus de la région sont imposés en général dans des communes résidentielles, aux alentours de la capitale des bords de la Limmatt, et à des taux beaucoup plus favorables...

— Tout le problème des personnes morales et des régimes de faveur offerts à différents types de sociétés par des cantons-oasis est omis...

La démonstration de M. Rohr est tuyau percé.

Balance des revenus et politique de crédit

Le fantastique record de 1975 risque d'être battu. On avait enregistré 7 milliards d'excédent de la balance des revenus. On va faire mieux !

En effet, la balance commerciale helvétique qui, de janvier à mai 1975, avait enregistré encore un déficit de 1,5 milliard, boucle, en 1976, sur un excédent de 256 millions.

Si la balance commerciale est équilibrée ou excédentaire, la balance des revenus, qui reçoit l'appoint du tourisme, des placements et des investissements suisses à l'étranger, crèvera tous les plafonds.

Pendant longtemps, la thèse officielle a été la suivante : l'excédent de la balance commerciale est dû à une baisse des importations, à un excès de stockage, phénomènes liés à la récession. La reprise renversera la tendance.

Cette appréciation est donc démentie par les faits. Avec une main-d'œuvre réduite, nous exportons davantage. Incontestablement, la « productivité » suisse s'est améliorée.

De surcroît, l'exportation accrue de capitaux pompés sur le marché suisse renforcera le revenu de la fortune suisse (ou gérée par la Suisse) à l'étranger. L'excédent de la balance des revenus est donc un phénomène, non pas conjoncturel, mais structurel et durable !

Ses effets sur le franc suisse sont pernicieux, entraînent sa surévaluation.

Une véritable reprise des importations supposerait en fait une relance des investissements; elle pourrait être facilitée par une politique d'argent bon marché en faveur des collectivités publiques et des sociétés à but non lucratif pour rendre financièrement possibles les travaux importants qu'exige une amélioration de l'habitat et de l'environnement.

Que s'ouvre le débat sur une politique du crédit différenciée !

L'artichaut conjoncturel et l'USS

Alors que l'article conjoncturel, première mouture, avait été accepté par le peuple et rejeté par la seule égalité des cantons, le Conseil fédéral a lâché du lest, faisant des concessions à toutes les oppositions.

Il a notamment renoncé à la possibilité de contrôler ou surveiller les prix. Regrettable abandon en période de surévaluation du franc, où l'autorité doit être assurée que le bénéfice à l'importation entraîné par un franc lourd est acquis au consommateur.

Où l'on ne comprend pas, c'est que l'Union syndicale suisse approuve le nouvel article, dans sa teneur actuelle, sans formuler de réserve...

Une ligne nouvelle pour la SSR

Il faut revenir sur l'acte de soumission de la direction de la SSR à l'endroit du DFTCE, Département des transports, des communications et de l'énergie (DP 367, « Les directives Molo »). On sait maintenant qu'une nouvelle directive interne à la SSR prévoit que tous les réalisateurs de programmes doivent vouer un soin rédactionnel tout particulier à la présentation d'organisations qui laissent apparaître des caractéristiques illégales de telle sorte que celles-ci soient clairement comprises des auditeurs et des téléspectateurs.

Cette reculade permet de mesurer à sa juste valeur la volonté d'autonomie de la direction de la SSR. Voilà au moins un fait désormais acquis.

Que cette décision ait été prise dans le but d'assurer le succès de l'article constitutionnel radio-télévision attendu depuis fort longtemps ne change rien à l'affaire. Il n'en demeure pas moins que les catégories imaginées par l'autorité de surveillance (DFTCE) — les organisations dont le comportement est illégal et dont les moyens sont partiellement illégaux — n'ont aucune valeur juridique.

Depuis quand la condamnation d'un ou plusieurs membres d'une association implique-t-elle le caractère illégal de la dite association ? Ni dans les cantons en effet, ni sur le plan fédéral, les comités de soldats n'ont eu maille à partir avec la justice en tant qu'organisations : jusqu'à plus ample informé, même, les condamnations frappant les militants des dits comités n'étaient en aucun cas motivés par un délit d'appartenance à une organisation illégale.

Au pied de la lettre

Reste aux journalistes de la SSR à prendre cette directive au pied de la lettre. Lors de la prochaine interview de M. de Weck, on ne manquera pas ainsi de glisser à l'intention des auditeurs que certains banquiers ont eu des démêlés avec la justice et que par conséquent l'association suisse des banquiers a manifestement un comportement partiellement illégal. On entendra aussi, toujours dans la même ligne, lors d'une « table ouverte » par exemple, Gaston Nicole préciser d'emblée que l'association des régisseurs, représentée pour l'occasion au débat, n'est pas sans tache puisque plusieurs de ses membres ont été déboutés devant des tribunaux à la suite de plaintes concernant des augmentations excessives de loyers, tandis que d'autres étaient condamnés pour faillite frauduleuse. Et la liste n'est pas close. Que dire des précautions à prendre pour introduire MM. Bührle et consorts ? On attend même que systématiquement des noms soient donnés par les commentateurs et les présentateurs, toujours dans le but que les auditeurs et les téléspectateurs puissent juger en toute « objectivité » !

Le droit à la fraude

Les banques font valoir que le secret bancaire protège la personne privée ! Admettons ! Mais les agents du fisc sont eux aussi liés par un secret de fonction, garanti par la loi.

Autrement dit la protection bancaire à l'égard des tiers subsiste, même si le fisc est renseigné. De la même manière lorsqu'un médecin traitant renseigne le médecin d'une caisse-maladie, la sphère privée est encore sauvegardée.

Le secret bancaire opposé au fisc ne protège pas en fait la personne privée, mais constitue un inadmissible droit à la fraude. C'est ce « droit » que les Chambres fédérales n'ont pas voulu remettre en cause fondamentalement.

Lors du débat en question au National, et à propos du secret bancaire, on ne s'est pas privé, du côté bourgeois, de se poser en défenseurs du « goodwill » helvétique, au long de plaidoyers pour le « statu quo » légal en matière de fraude fiscale.

Le socialiste vaudois Gilbert Baechtold, de son côté, est intervenu pour mettre en lumière le caractère relatif de cette « bonne réputation » de la Suisse sur le plan international. Et de conclure enfin :

« (...) Pour couper court à ce genre d'arguments, je vais vous lire une citation : « Concernant la connaissance de la Suisse, si l'on fait exception des régions limitrophes et des pays d'émigration, la Suisse représente rarement plus que des clichés aux yeux du grand public. Hors d'Europe, par exemple, il est fréquent que l'on confonde la Suisse avec la Suède. Les confusions sont aussi nombreuses entre notre drapeau et celui de la Croix-Rouge. Concernant les principales caractéristiques de l'image de la Suisse à l'étranger, les composantes négatives les plus souvent mentionnées sont avant tout le secret bancaire (trois cent deux fois mentionné sur une enquête comprenant trois cent quatre-vingt-un destinataires) et loin derrière le secret bancaire, le retard ou l'absence

du suffrage féminin, la Suisse pays du secret bancaire et du matérialisme ».

» Qui a écrit ces lignes ? Jean Ziegler ? Non point, c'est un passage, pages 13 et 14, du rapport de la commission de la coordination par la présence de la Suisse à l'étranger, du 11 décembre 1974. La composition de cette commission qui a travaillé pendant plusieurs années sur cet objet, était la suivante : deux représentants de la Chancellerie fédérale et de chacun des quatre départements, Politique, de l'Intérieur, de l'Economie publique et des Transports et de l'énergie, deux représen-

L'amène animosité Chevallaz-Fischer

Les journalistes romands ont cadré l'événement. M. Chevallaz a dit publiquement à M. Fischer, radical, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, ce qu'il pensait de ses prises de position réactionnaires :

« M. Fischer, vos outrances sont de tristes services que vous rendez au pays et finalement au parti dans lequel vous êtes inscrit ».

Bravo !

Mais M. Chevallaz oublie un peu vite que les actions antigouvernementales, par démagogie de droite, de M. Fischer Otto ainsi fustigé ont été relayées — article conjoncturel, aménagement du territoire — par M. Debétaz Edouard, radical vaudois, parti auquel se rattache M. Chevallaz que l'on voit souvent fraterniser avec les « siens » et gambiller avec eux au grand bal radical annuel, toutes prouesses rapportées par la presse locale sur trois colonnes en bonne place.

C'est bien valsé, mais qui accorde les violons ?

Les fêtes de l'USAM

Pour plus de précisions sur cette USAM, qui dispute les avant-postes de la réaction aux Groupements patronaux vaudois, et pour la repérer à

tants de la Fondation Pro Helvetia, de l'OSEC, de l'Office national suisse du Tourisme, de la SSR et de l'Association de la Presse suisse, deux représentants de l'organisation des Suisses à l'étranger, de la Nouvelle société helvétique et de l'Union des Chambres de commerce suisse de l'étranger, deux représentants enfin de la Swissair et de la Semaine suisse Arbalète, organisation pour la promotion des produits et services suisses.

» C'est sur une base aussi large qu'on a révélé ce point noir dans nos relations internationales : le secret bancaire suisse ».

travers ses multiples visages, consulter cette liste : (« Bulletin du Crédit Suisse », 5.6.1976) de ses organes directeurs :

— *Président* : M. R. Etter, président du Conseil national, propriétaire de cidrerie (Aarwangen)

— *Vice-présidents* : M. G. Corbaz, vice-président de la Société suisse des maîtres imprimeurs (Montreux), M. W. Messmer, président de la Société suisse des entrepreneurs (Sulgen).

— *Membres du Comité directeur* : MM. H. Albrecht ancien conseiller national, président de l'OBTG (Saint-Gall); E. Anring, président d'honneur de l'Association suisse des détaillants en alimentation (Sargans); R. Barde, secrétaire général de la Fédération des syndicats patronaux (Genève); X. Frei, directeur de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers (Zurich); O. Keller, conseiller national, ingénieur, président du Thurgauischer Gewerbeverband (Arbon); Th. Kündig, avocat, président de l'Union suisse des détaillants (Zoug); J.-Cl. Piguët, professeur, ingénieur diplômé, vice-président de l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers (Lausanne); A. Sigrist, conseiller national, commerçant, président du Kantonaler Gewerbeverband (Zurich); A. Stump, maître boucher, président de l'Union suisse des maîtres bouchers (Lichtensteig).

— *Secrétariat. Directeur* : M. O. Fischer, conseiller national.

L'imprévisible et la loi

Il fait soif. Chacun réagit comme il peut.

Tandis que dans les quartiers de villas on enclenche subrepticement les jets d'arrosage vers minuit, les cultivateurs professionnels voient chaque jour s'allonger la liste des dommages consécutifs à la sécheresse persistante. Les météorologistes sortent des séries statistiques qui soudain intéressent tout le monde, et les autorités fouillent l'arsenal juridique pour y trouver la base légale de mesures d'exception. Les optimistes relèvent avec un goût pas trop sûr que l'année brassicole et le compte laitier 1975-76 pourraient prendre une meilleure allure en fin d'exercice.

Pour leur part, les citadins-consommateurs pressentent que l'extraordinaire déficit pluviométrique enregistré cette année n'annonce rien de bon pour les semaines et les mois à venir.

A cet égard, le cas de la viande semble devoir être une fois de plus exemplaire. La prise en charge des bovins amenés à l'abattoir, qui se fait depuis des mois à des conditions jugées insuffisantes par les producteurs, a lieu depuis lundi dernier aux prix les plus bas, c'est-à-dire à la limite inférieure de la fourchette déterminée par le Conseil fédéral pour les dix-huit classes de gros bétail (bœufs et génisses, vaches, taureaux). Cet effondrement, consécutif à des abattages très nombreux pour la saison, ne devrait guère être perceptible au niveau de la vente à l'étal. En revanche, on nous annonce déjà de très sensibles augmentations de prix de détail de la viande de bœuf pour l'automne-hiver prochain, que certains prédisent promptement époque de pénurie. Pour parfaire la manœuvre, la viande achetée à bas prix et mise au congélateur d'ici là en ressortira pour se trouver « noyée » dans une calculation mélangée censée modérer les hausses de prix.

Dans le même temps, les paysans qui auront mal vendu pendant des mois, nourriront les bêtes qu'ils auront pu garder avec des céréales fourragères achetées au prix fort... Certes, les éleveurs portent leur part de responsabilité dans la mesure

où ils ont augmenté en 1975-1976 dans des proportions pas toujours adéquates le cheptel de toutes les espèces, contribuant ainsi à la constitution d'excédents de viande. Mais, on le sait bien, ce sont surtout les élevages à l'échelle industrielle qui ont contribué à l'élévation du nombre de têtes de bétail, au total et par exploitation.

Quelques gagnants

En tout état de cause, parmi les quelques gagnants de la sécheresse, on trouvera certainement les importateurs d'aliments pour le bétail, qui n'ont cessé ces dernières années de prendre toujours plus fermement pied et intérêt dans l'élevage industriel justement, et qui réclament ouvertement la réduction des droits spéciaux prélevés sur les aliments fourragers importés.

La situation météorologique et la réalité commerciale sont deux variables-clés de la politique agricole. Mais la première échappe toujours au contrôle humain tandis que la seconde se modifie plus vite que les textes légaux et prend de vitesse les fonctionnaires chargés de les adapter.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Colonels

Feuilletant l'un des volumes de la « Bibliothèque des Grands Thèmes », nous avons été fort étonnés, le Freiherr et moi, d'apprendre que nous faisons partie du « groupe local ».

« On aurait pu au moins me prévenir », disait le Freiherr. Quant à moi, l'expression de « groupe local » évoquait la région s'étendant de Prilly à Pully — peut-être un rien au-delà, du côté de Paudex... Eh bien, pas du tout : il s'agit en fait d'un ensemble de dix-sept galaxies, dont la nôtre, c'est-à-dire la Voie lactée; dont la nébuleuse d'Andromède; dont la galaxie cataloguée M 33, qui compte d'après les spécialistes environ cinq cent mille soleils — on ne vous chicanera pas sur un ou deux de plus ou de moins !

Ce que je fais là-dedans, alors ça, moi, je me le demande ! A supposer que l'enseignement de Brunoheim n'ait pas été mieux suivi ailleurs qu'ici, ça doit donner de beaux charivaris !

*

Pour en revenir à ce « canton détourné de la nature », comme dit Pascal; à ce « petit cachot »; à ce « petit tas de boue », comme dit Voltaire, — bref, à cette taupinière où nous nous trouvons logés, il semblerait que nos militaires soient animés, ces temps-ci, par un esprit de fraternité chrétienne qui laisse loin derrière lui celui de Terre des Hommes...

C'est tout d'abord l'« Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift » (Revue militaire suisse, citée par le « Tages-Anzeiger », 14 mai) qui joignait à son numéro d'avril un supplément, sous forme d'un numéro spécial de la revue d'extrême-droite « Abendland » (« Occident »), consacré à l'Afrique du Sud et prenant position en faveur du régime de l'« apartheid »... Devant les réactions parfois violentes des lecteurs (la RMS est obligatoire pour tous les officiers de l'armée suisse), dont l'un parle même de « pornographie politique », le rédacteur en chef, le colonel divisionnaire Ernst Wetter précise dans le numéro de mai qu'il s'agit de publicité payée, dont la rédaction ne prend pas la responsabilité; que les temps sont durs et le financement de la RMS aléatoire; que lui, colonel Wetter, n'est pas d'accord avec la politique raciale de l'Afrique du Sud, mais que d'un autre côté, l'Afrique du Sud est presque le dernier état africain à résister au communisme mondial. Heureux encore que la Maffia n'ait pas songé à passer de la publicité payée dans la RMS !

Aujourd'hui, jeudi 24 juin, « 24 Heures », dont le « Nouvelliste valaisan » est le seul à avoir découvert le crypto-communisme, apprend à ses lecteurs que l'ancien chef d'Etat-major de l'armée, le colonel commandant de corps Paul Gygli, vient de publier dans la revue « South Africa International » éditée à Johannesburg, un article, dans

lequel il rompt une lance en faveur du régime de Pretoria, facteur essentiel de stabilité, rempart contre le communisme mondial et contre l'anarchie, « citadelle idéologique difficilement prenable », etc., conseil de sages qui sait que l'égalité complète, tout au moins « à court terme », conduirait probablement au chaos.

L'auteur de ces « fortes paroles » (« 24 Heures » dixit), le colonel Gygli, est aussi administrateur d'Oerlikon-Bührle, qui possède d'importants intérêts en Afrique du Sud... A propos : ne lisez pas Ziegler... C'est rempli d'erreurs, et puis c'est plein de calomnies !

J. C.

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Stimulant

Mois après mois, le supplément « politique et culturel » de fin de semaine dans la bâloise « National Zeitung » s'affirme comme le travail journalistique le plus stimulant de notre pays : dans sa catégorie au moins — parution hebdomadaire, réflexion critique sur l'actualité sociale, politique et littéraire — nous ne lui connaissons pas d'équivalent. Qu'on en juge plutôt par le menu du dernier week-end (26-27 juin) !

Le cahier de la NZ s'ouvre donc sur une réflexion signée Roman Bordmann (un habitué des colonnes du quotidien des bords du Rhin, réalisateur de film, collaborateur depuis treize ans de la télévision allemande) sur les « documentaires ». Brodmann plaide là pour « l'individualisme et la subjectivité » de ses confrères en longs ou courts métrages documentaires, sans négliger pourtant de mettre l'accent sur l'indispensable fidélité aux sources, le nécessaire travail de documentation et le sens des responsabilités du créateur. Une démonstration qui vient largement à son heure au moment où le débat est ouvert, au moins en Suisse alémanique, sur les notions « d'objectivité » sur le

petit et sur le grand écran (voir l'affaire « Dindo », notamment, analysée dans DP).

Suivre ensuite le déroulement des rubriques habituelles c'est tomber sur des articles plus spécialement axés sur la littérature (Bertolt Brecht en Suisse), la politique (la Palestine et le Vietnam), sur des comptes rendus d'ouvrages divers.

Puis s'ouvre le supplément hebdomadaire consacré à l'environnement social d'une manière générale. Et là la NZ répercute différentes expériences étrangères, toutes plus ou moins présentées comme des points de repère permettant d'approfondir une recherche parallèle dans notre pays. C'est un reportage sur une coopérative de chômeurs dans le sud du Portugal, c'est la description circonstanciée des efforts menés par la ville de Cologne pour ouvrir des centres de jeunesse de quartiers susceptibles de fournir une base adéquate à une politique globale plus cohérente en la matière.

A noter également le point fait sur les dix années de vote des femmes à Bâle (le 26 juin 1966, les Suissesses domiciliées sur le territoire bâlois gagnaient le droit de vote en matières cantonales et communales; il avait fallu pour cela passer par-dessus les résultats négatifs de quatre consultations négatives en 1920, 1927, 1946 et 1954). Voir aussi quelques échos scientifiques et techniques.

La parole à Ota Sik

Le dernier article de fond tient dans la troisième (et dernière) partie d'une analyse d'Ota Sik, l'un des cerveaux du Printemps de Prague, sur « la naissance, le développement et la perversion de l'appareil bureaucratique dans les régimes communistes ». Titre de ce volet : « Répression et perfectionnement du monopole des idées ».

Comme à l'accoutumée, le cahier se conclut sur un certain nombre de notes centrées sur les moyens de communications de masse, cinéma, radio et télévision (est notamment analysé le dernier film de Jean-Luc Godard).

Le pétrole

— Le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », quant à lui, s'attaque, à travers le compte rendu résumé d'un séminaire tenu à l'Université de Saint-Gall, à l'organisation de la politique énergétique helvétique, et en particulier aux caractéristiques de notre approvisionnement en pétrole (au passage, le décompte, pour un certain nombre de grandes sociétés bien connues, des stations de ravitaillement en essence installées en Suisse : BP 718, Esso 603, Agip 297 (toutes émergeant de la raffinerie de Collombey), Shell 690, Gulf 301 (« branchées » sur Cressier).

A noter également la suite et la fin du carnet de route (voir DP 367) de E. Y. Meyer à travers la ville de Bienne; cette fois, quatre jours, du 1er au 4 avril 1976.

L'assurance-vie

— Avez-vous suivi la série de la « Weltwoche » sur les assurances-vie ? Dans son numéro du 23 juin dernier, et pour clore ce travail de Paul Klügl, remarquable de clarté et de précision, l'hebdomadaire zurichois faisait notamment le tour des principales sociétés d'assurance et précisait en quelques mots leurs nouvelles propositions en la matière.

RYTHME ESTIVAL

Comme annoncé, comme chaque année, et dès ce numéro, l'équipe des collaborateurs de « Domaine Public », à la fois pour faire le point, préparer efficacement la rentrée, et digérer plus confortablement les mois d'été, se met au rythme bi-mensuel qui fut le sien pendant les neuf premières années de parution du journal.

« Sortie » des prochains numéros, donc, les 15 et 29 juillet et les 12 et 26 août.

Dès le numéro du 2 septembre, DP vous retrouvera chaque semaine.

Bonnes vacances !

Le monde du Téléjournal

« Nous avons pu observer dans les reportages du Téléjournal des valeurs, des choix et des formes de représentation bien définis :

— Les représentants du gouvernement sont visiblement préférés à l'opposition politique. Dans les reportages nationaux, les organisations patronales ont l'avantage sur les organisations de travailleurs.

— Les thèmes de politique économique et financière occupent une place importante. En revanche, la proportion des nouvelles à caractère social est faible.

— La grande partie des nouvelles du Téléjournal provient des Etats capitalistes occidentaux. En revanche les reportages provenant des pays socialistes et du tiers monde sont pratiquement absents.

— Une grande partie des informations du Téléjournal ne propose au téléspectateur que des divertissements et des distractions : politiquement il n'engage à rien.

— Les détenteurs du pouvoir politique de l'Etat ou les représentants de l'économie parlent de politique et d'économie et ils font passer leurs intérêts en faisant croire que ce sont ceux de la majorité des gens. Le Téléjournal reprend leurs opinions sans les relativiser ou les critiquer. L'opposition n'a guère le droit à la parole.

— Le Téléjournal croit en l'image. Il essaie de communiquer au téléspectateur l'illusion de la présence immédiate. Les images ne reflètent cependant que rarement les circonstances décrites et ne permettent aucun contrôle de l'information.

— L'origine et les causes des événements sont passés sous silence. Ceci fait qu'ils sont attribués à un hasard qui échappe à toute influence.

— L'intérêt, le contexte et les conséquences des événements n'apparaissent pas.

— Le Téléjournal, en utilisant presque exclusivement le vocabulaire de la couche supérieure de la population, s'approprie ainsi ses points de vue et ses jugements ».

Voilà un diagnostic porté sur l'une des émissions

les plus populaires de la télévision et qui pourrait alimenter la réflexion des toutes nouvelles instances mises sur pied par la direction de la SSR (voir aussi en page 4) pour traiter des plaintes et des réclamations des téléspectateurs et des auditeurs ! Peu de chances pourtant que cela soit le cas : le travail — d'où sont tirées les lignes citées plus haut — mené par des étudiants de l'Université de Berne (en marge du séminaire de journalisme officiel) il y a déjà près de quatre ans sur le Téléjournal (1972-1973) a rencontré dès l'abord l'hostilité des milieux universitaires, suivis aussitôt en cela par le pouvoir politique. Résultat : malgré quelques remous sur le coup, cette étude n'a pas provoqué le débat qui aurait pu relativiser les interventions systématiques de la droite suisse allemande pour « mettre le Téléjournal au pas ». Publiée aujourd'hui en français¹, cette étude n'en garde pas moins, malgré le temps passé, un intérêt considérable, fût-ce parce qu'il s'agit de la seule analyse systématique et scientifique de l'émission d'informations nationales et internationales, plébiscitée par les téléspectateurs comme le point de repère le plus crédible en la matière.

Remarquable également la thèse principale des auteurs :

« Quand nous parlons du Téléjournal dans cette analyse, nous ne pensons qu'à l'institution sociale. La critique ne vise donc pas les rédacteurs. Il ne s'agit pas non plus d'une réponse aux reproches dilettantes du parti populaire suisse qui visait certains rédacteurs ou certaines rubriques du Téléjournal choisies de façon tout à fait arbitraire et stigmatisant leur gauchisme. Nous ne voulons pas davantage entrer dans un raisonnement qui dirait que le Téléjournal est trop réactionnaire et trop conservateur. Cette analyse se situe à un autre niveau : nous ne critiquons pas les détails pour eux-mêmes. Si nous avançons un aspect particulier, c'est pour essayer plus fondamentalement de montrer en quoi le Téléjournal suisse dépend

¹ En allemand (1973) aux Editions Politische Texte, aujourd'hui aux Editions Cedips « Le Monde télévisé — Une analyse du Téléjournal suisse ».

de la société suisse telle qu'elle est aujourd'hui. Cette analyse ne cherche pas non plus à donner des recettes à ceux qui travaillent dans le domaine de l'information, ni à leur dire comment faire pour changer le Téléjournal. Notre critique insiste sur les limites des possibilités de changement du Téléjournal au sein de la société bourgeoise. En montrant ces limites, on démontre justement la nécessité de changements fondamentaux ». C'est donc l'occasion là de pénétrer dans le ménage de l'audiovisuel à travers ce que le téléspectateur voit et entend quotidiennement, les textes des nouvelles, les photographies et les films. Pendant une semaine, les étudiants bernois ont enregistré les trois éditions du Téléjournal et sont parvenus, par l'examen de ces trois heures d'information à retrouver les principales composantes de l'éducation civique permanente du citoyen suisse à travers le petit écran.

Je vous ai relus...

Je vous ai relus, poètes,
Goethe, Racine, Rimbaud,
Vous qui fûtes, vous qui m'êtes
Dépassement des tombeaux.

La mort va vite, et plus vite
Vont les roses, les saisons;
Mais les choses qui sont dites,
Demain nous les redisons.

Poésie, ô voix du monde !
Et, plus forte que l'hiver,
Cette voix en nous qui gronde,
Qui s'apaise dans les vers.

Gilbert Trolliet